

# Une résistance à la Réforme dans le Pays de Neuchâtel : Le Landeron et sa région (1530-1562) [Lionel Bartolini]

Autor(en): **Forclaz, Bertrand**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire**

Band (Jahr): **16 (2009)**

Heft 1

PDF erstellt am: **16.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Lionel Bartolini**  
**Une résistance à la Réforme**  
**dans le Pays de Neuchâtel**  
**Le Landeron et sa région**  
**(1530–1562)**

Alphil, Neuchâtel 2007, 184 p., Fr. 33.–

Avec cet ouvrage, tiré de son mémoire de licence, Lionel Bartolini vient renouveler l'histoire religieuse du 16<sup>e</sup> siècle pour la Suisse romande, et montrer son intérêt dans le cadre européen. Il s'agit d'un plaidoyer pour l'histoire politique et l'histoire régionale, dont l'auteur montre qu'elles sont étroitement liées, puisque l'autonomie du politique qu'il postule se révèle à travers le prisme de l'histoire régionale. De toute évidence, ce travail s'inscrit donc dans les approches inspirées par la micro-histoire, même si la référence reste implicite. Quelques années après la parution du mémoire de licence de Pierre-Olivier Léchet (*De l'intolérance au compromis. La gestion d'une coexistence confessionnelle. Le Landeron, XVI<sup>e</sup>–XVIII<sup>e</sup> siècle*, Sierre, Editions à la Carte, 2003), lui aussi consacré à l'histoire religieuse du Landeron, mais pour la période comprise entre le milieu du 16<sup>e</sup> et le milieu du 18<sup>e</sup> siècle, on dispose donc d'études solides et stimulantes sur le destin singulier de cette enclave confessionnelle.

Bartolini étudie son objet à partir d'une multitude de sources, conservées aux archives communales du Landeron: correspondances entre les autorités du Landeron et d'autres acteurs institutionnels, lettres de Soleure à ses alliés, actes de procès et d'arbitrages. Il a complété son étude par des recherches dans d'autres dépôts d'archives afin d'éclairer les points de vue des différents acteurs, et s'est montré sensible aux arguments mobilisés par les différentes parties en conflit.

Le plan adopté est chronologique, un choix qui permet à l'auteur de suivre de près les stratégies mises en œuvre par les

différents protagonistes. L'enjeu était le maintien du catholicisme ou au contraire l'adoption de la Réforme au Landeron. Le bref rappel des aspects institutionnels, admirable de clarté, éclaire la position des acteurs: du côté catholique, les comtes d'Orléans-Longueville, souverains lointains du comté de Neuchâtel, et le canton de Soleure, lié au Landeron par un traité de combourgeoisie depuis le milieu du 15<sup>e</sup> siècle; du côté réformé, les bourgeois de Neuchâtel et le canton de Berne, lié aux précédents par un traité de combourgeoisie; en position d'arbitre, les autres cantons, du fait de l'inclusion du comté dans la seconde paix nationale, suite à la guerre de Cappel de 1531.

Les années 1530 font l'objet du premier chapitre, consacré aux pressions exercées par Berne, collateur de la cure du Landeron, afin d'imposer un prédicant dans la paroisse. Face à l'échec de cette stratégie, les réformés du Landeron portent le conflit devant la justice; ces procès permettent à l'auteur de mettre en évidence des aspects importants: la montée en puissance des autorités civiles, qui deviennent juges des controverses religieuses; l'opportunisme de la minorité réformée, qui, après avoir invoqué l'unité religieuse du comté pour introduire la Réforme au Landeron, met en avant la liberté de conscience individuelle.

Le second chapitre étudie l'évolution du conflit entre 1537 et le milieu du siècle. Ce sont cette fois les bourgeois de Neuchâtel, fermiers du comté depuis 1536, qui se servent de l'argument confessionnel pour tenter d'étendre leur influence sur tout le comté. Différents moyens sont tour à tour utilisés pour imposer la Réforme, sans succès: nomination d'un châtelain réformé, tentatives d'imposer un prédicant, organisation de votations, les «plus» de religion, au Landeron et à Cressier. Mais une autre partie se joue en parallèle: les Orléans tentent de vendre le comté, et Soleure

prend le Landeron sous sa protection en 1542. Les tensions mènent presque à une nouvelle guerre civile entre cantons catholiques et réformés, mais la situation est résolue à travers un règlement favorable aux catholiques.

Dans le troisième chapitre, l'auteur passe aux années 1550, marquées par une contre-offensive catholique: avec l'appui de Soleure, les Landeronnais desserrent l'étau et portent le conflit dans des régions périphériques. Leur objectif est de faire reconnaître la paix nationale, favorable aux catholiques, au Landeron; pour ce faire, ils recourent à leur tour aux tribunaux. Ils échoueront, mais la prudence et la neutralité observées par Berne annoncent une solution négociée.

C'est le règlement difficile du conflit avec Berne au cours des années 1550 que Bartolini étudie dans le quatrième chapitre: depuis la fin des années 1530, les autorités bernoises refusent de nommer un curé au Landeron tant qu'un prédicant n'y est pas nommé. L'auteur éclaire, en quelques pages, les enjeux stratégiques – notamment la levée de soldats par Soleure – et les démarches des Landeronnais sur la scène européenne, qui tentent de faire intervenir le roi de France. Suite aux interventions répétées de la Diète, soucieuse de régler un cas qui constitue un facteur de déstabilisation confessionnelle, Berne finit par négocier un arrangement avec les Landeronnais en 1557, mettant un terme aux pressions visant à imposer la Réforme.

Le cinquième chapitre met en scène les dernières tentatives neuchâteloises de réformation du Landeron, avec l'intervention, sans doute instrumentalisée par les bourgeois de Neuchâtel, du comte d'Orléans en 1561; il montre l'affaiblissement du souverain. Quant au dernier chapitre, il constitue un développement thématique sur l'attitude de Guillaume Farel au fil du conflit: s'il vient à plusieurs reprises au Landeron et donne à la mino-

rité réformée locale des arguments afin de faire reconnaître ses droits, le Réformateur fait montre de prudence. Cet élément s'explique par l'évolution de ses rapports avec Berne après la conquête du Pays de Vaud en 1536, suite à laquelle les impératifs politiques l'emportent sur les considérations religieuses.

Dans une conclusion forte et bien argumentée, l'auteur tire tout d'abord le bilan des 30 ans de luttes étudiés de près dans son travail: il montre que les Landeronnais en sont les grands vainqueurs, et que leur attachement au catholicisme leur permet aussi de préserver leur autonomie face aux bourgeois de Neuchâtel. Il souligne également la résolution juridique du conflit confessionnel, les deux camps utilisant les mécanismes d'arbitrage mis en place par la seconde paix nationale. Il se livre enfin à une réflexion plus large sur l'intérêt du cas landeronnais, insistant à juste titre sur la précocité, à la fois lexicale et juridique, du concept de «liberté de conscience», qui apparaît ici au début des années 1540, soit près de 20 ans avant d'être utilisé en France.

Voici donc un bel ouvrage. Ses mérites sont liés à sa méthode, une lecture fine et serrée des sources, attentive au langage et aux arguments utilisés, aux stratégies adoptées. Rigoureux et économe, il est riche en enseignements. On en retiendra ici trois. Notons d'abord l'autonomie des acteurs politiques par rapport aux Eglises, qui n'est ni subordination ni instrumentalisation – une leçon importante, qui vient nuancer les approches en termes de confessionnalisation. Le livre illustre aussi la complexité du jeu institutionnel helvétique, qui donne aux différents protagonistes toute une gamme d'instruments, des pressions politiques aux procès, et éclaire les motivations des choix confessionnels. Enfin, il montre l'importance européenne de l'histoire régionale et l'imbrication des différentes échelles d'analyse; à cet

égard, il est à souhaiter que l'auteur nous en apprenne plus sur la genèse suisse de la liberté de conscience, thème passionnant dont il posé ici les jalons. Espérons également que d'autres travaux s'attacheront à la coexistence religieuse vécue au Landeron et dans le comté de Neuchâtel: en effet, l'image d'ensemble, qui insiste sur les conflits et les oppositions, serait sans doute nuancée par une approche des choix et des compromis des acteurs sociaux.

*Bertrand Forclaz (Amsterdam)*

**Christian Casanova**

**Nacht-Leben**

**Orte, Akteure und obrigkeitliche Disziplinierung in Zürich, 1523–1833**

Chronos, Zürich 2007, 511 S., Fr. 68.–

Studien zur Nacht neigen zur Neoromantik. Christian Casanova beweist, dass sorgfältige Quellenarbeit nächtliche Phänomene besser zu klären vermag. In seiner Dissertation untersucht er das Zürcher Nachtleben während einer Zeitspanne von über 300 Jahren. Sein Werk reiht sich in die neuere Forschung zur Sozialdisziplinierung in der Frühen Neuzeit ein. Dank der Beschränkung auf die Nacht vermag der Verfasser die Ergebnisse der Wissenschaft zu akzentuieren. In der normativen Schriftlichkeit und den Quellen zur Rechtsprechung sind die lichtlosen Stunden eine neuralgische Zeit.

Spätestens seit Hans Medicks *Weben und Überleben in Laichingen 1650–1900. Lokalgeschichte als Allgemeine Geschichte* (1996) ist bekannt, wie fruchtbar mikrohistorische Untersuchungen einer Ortschaft sein können. Dem entsprechend verlässt Casanova seine engen zeitlichen und örtlichen Grenzen nicht. Im Aufbau des Buchs spiegelt sich die scharfe Trennung zwischen Tag und Nacht, zwischen Stadt und Landschaft, welche die Mentalität der

Frühen Neuzeit prägte. Der Autor stützt sich auf normatives Schriftgut wie Sittenmandate, Verbotsbücher und Ratsmanuale. Die obrigkeitliche Sicht kontrastiert er mit den Protokollen der Reformationskammer und Gerichtsakten, von denen er erfahren will, «wie es in den Zürcher Gassen nachts tatsächlich zu und her ging». (18 f.) Es fragt sich allerdings, ob sich daraus «realitätsnahe Rückschlüsse» (19) ziehen lassen, wie es Casanova anstrebt. Vor dem etwas vereinfachenden Blick auf die «Differenz von Norm und Wirklichkeit» (474) – wobei Sittenmandate die Norm, die Gerichtsakten die Wirklichkeit zeigen sollen –, wäre man durch den Einbezug aktueller Schriftlichkeitsforschung gefeiert gewesen. Die grossen Sozialdisziplinierungstheorien von Elias bis Foucault handelt Casanova in einem knappen Theoriekapitel ab und verwirft sie als zu undifferenziert. Er präferiert jene Forschungszweige, die eine harte Unterscheidung zwischen Obrigkeit und Untertanen ablehnen. Die disziplinierende Funktion von Familie und Nachbarschaft war entscheidender als die teils recht hilflosen Versuche der Obrigkeit.

Das Buch ist in zwei Teile gegliedert. Der erste Teil, der *longue durée* verpflichtet, spannt sich von 1523 bis 1798. Verschiedene Aspekte der frühneuzeitlichen Stadtgesellschaft werden beleuchtet, Vorschriften wie das Mittragen von Laternen, Bemühungen um die Brandverhütung, der Kampf gegen Unfug, Diebstahl und Einbruch erläutert. Die Nacht ist rechtlich abgegrenzt, begangene Straftaten wiegen schwerer. Casanova geht auf einzelne Akteure ein, die das Gassenleben prägten, Gesellen, einheimische Jugendliche und Wirtshausbesucher, sodann die Fest- und Spielkultur der Zeit. Die Diskrepanz zwischen dem obrigkeitlichen Anspruch und dem, was die Gerichtsquellen berichten, ist beträchtlich. Die strengen Sperrstunden etwa (21 Uhr), hat man oft umgangen. Der Verfasser begründet diesen Umstand